

# METTRAY

# contact

le magazine de votre Commune

#novembre 2022

**Vous retrouverez toutes les informations concernant les associations dans le prochain magazine.**

## édito



## VIVRE ENSEMBLE

### PENSEZ À RENTRER VOS POUBELLES !

Il est du devoir de la municipalité de rappeler à tous quelques règles et notions élémentaires de propreté publique en ce qui concerne les ordures ménagères, afin de préserver la qualité de notre cadre de vie. Aussi nous vous rappelons que vous ne devez déposer les poubelles sur le trottoir que la veille de la collecte et que vous devez impérativement procéder à leur enlèvement dans la journée, dès la collecte effectuée. N'oublions pas que si les bacs n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement, ils n'en constituent pas moins des nuisances visuelles, voire olfactives, et le cas échéant, des obstacles au cheminement des piétons et personnes à mobilité réduite. Il est donc primordial de rentrer ses bacs au plus vite, dans un souci du respect d'autrui (voisins et riverains) et pour préserver le bien vivre à Mettray dans l'intérêt de tout un chacun. Comptant sur votre bienveillante compréhension et vous remerciant par avance pour votre participation citoyenne.



Madame, Monsieur,

**C**omme vous et comme l'ensemble des foyers français, la commune de Mettray est lourdement impactée par la crise ukrainienne et ses répercussions.

Ainsi, les premiers effets que nous avons ressentis furent la hausse des prix des matériaux de construction qui, pour certains, ont subi des augmentations supérieures à 20 %. Dès lors, si un chantier tel que la réhabilitation de l'ancien presbytère en maison de la citoyenneté est trop largement avancé pour être décalé ou annulé, la Municipalité a décidé de suspendre d'autres projets dont le montant de travaux devenait impossible à tenir financièrement.

Il en va ainsi du projet de local technique derrière la Mairie qui a vu son prix être rehaussé de 30 %. La poursuite de la création d'une chaufferie biomasse et son réseau de chaleur est également en cours d'analyse car là aussi les coûts ont presque été multipliés par deux au gré des révisions.

Nombreuses sont donc les incertitudes qui planent sur les ambitions portées par l'équipe municipale, mais il faut savoir être responsable et préserver les équilibres financiers de notre commune en ces temps de fortes tensions. Des tensions que nous rencontrons tous également sur les énergies.

Pour notre commune, la note de gaz pour 2022 est passée de 34 000 € prévus à plus de 210 000 €, et encore au regard d'une hausse enregistrée sur six mois seulement.

Pour l'électricité, c'est une hausse de la facture de 100 % que nous enregistrons. Et il faut rajouter à cela le carburant pour les véhicules municipaux mais aussi d'autres dépenses telles que les denrées alimentaires et d'autres fournitures courantes.

Cette inflation des coûts des fluides contraint donc la municipalité à prendre des mesures volontaristes.

Première décision d'importance, celle de revoir les heures d'extinction de l'éclairage public : si l'allumage reste inchangé le matin et maintenu à 6 h pour sécuriser les premiers départs vers le travail ou les établissements scolaires hors Mettray, pour le soir les candélabres sont désormais éteints dès 22 h du lundi au dimanche (exception faite pour la ZI où les horaires restent inchangés.) Il s'agit certes d'une mesure d'économie mais aussi d'écologie à l'heure où cette question fait de plus en plus débat.

Autre mesure prise par notre équipe municipale, l'abaissement des températures intérieures des différents bâtiments communaux, en respect des recommandations gouvernementales qui prônent une température maximum de 19°C, y compris à nos domiciles. Ainsi, les thermostats des bâtiments municipaux seront réglés à 19°C, à l'exception du gymnase communautaire dont la température sera réglée à 16°C et de l'école maternelle, la crèche et la garderie pour lesquelles nous maintenons une température de 21°C.

Enfin, la Municipalité demande également à tous les utilisateurs des équipements et bâtiments communaux de faire eux-aussi preuve de responsabilité en s'efforçant de tout faire pour économiser l'énergie : veiller à bien éteindre l'éclairage des salles d'activités, espaces sportifs, bureaux, classes... en quittant ces lieux, y compris pour de courtes périodes ; veiller à ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes ; éviter d'utiliser l'eau chaude... Des mesures de bon sens que nous appliquons déjà tous dans nos propres foyers et qui doivent aussi être d'usage courant pour nos espaces publics communs.

Bien entendu, toutes ces décisions sont le résultat d'une situation nationale et internationale très complexe et qui a une forte tendance à nous pousser à la morosité. Pour autant, à Mettray, nous nous évertuerons toujours à vous offrir des temps de rencontre et de festivités pour lutter contre ce climat anxieux et continuer à faire société ensemble. Dès lors, après des rendez-vous estivaux réussis (Fête de la Musique, Fête de l'été, ciné en plein-air), je vous invite à nous rejoindre lors de nos prochains temps forts dont notre seconde édition du Marché de Noël autour de l'église le 2 décembre et la cérémonie des vœux du 20 janvier. Tous vos élus seront heureux de vous y retrouver.

En ces temps difficiles, j'entends ainsi vous assurer du total engagement à vos côtés de notre équipe municipale afin de cheminer ensemble vers des horizons plus sereins.

**Philippe CLÉMOT**

## CONTACT MAIRIE

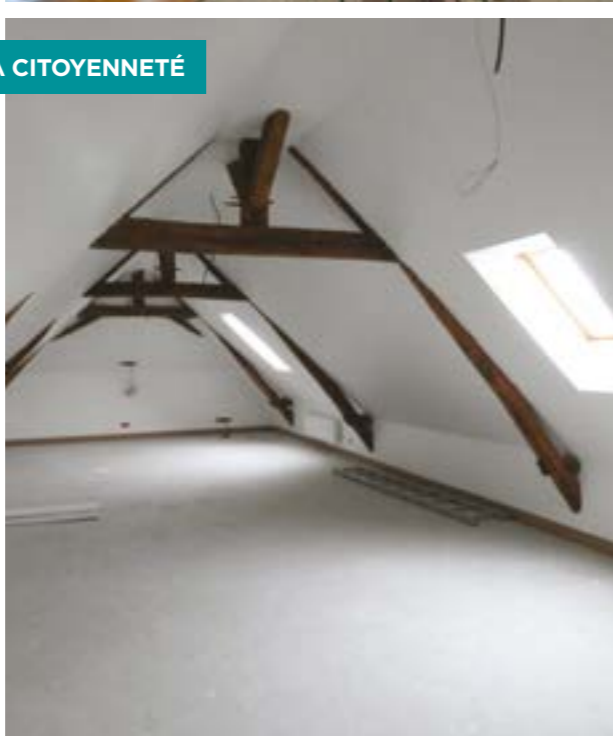
3 rue du Dolmen - 37390 METTRAY  
Tél. 02 47 41 22 29



Journal trimestriel gratuit - Novembre 2022  
Directeur de la publication : Philippe Clémot  
Rédactrice en chef : Chloé Métayer  
1 000 exemplaires  
Réalisation : Projectil 02 47 20 40 00  
Régie publicitaire : Sogepress 02 47 20 40 00

# RETOUR EN IMAGES

CINÉ PLEIN AIR, FORUM DES ASSOS, MAISON DE LA CITOYENNETÉ ET LE RUCHER MUNICIPAL



## ARRIVÉE DANS LES SERVICES



Nous avons le plaisir d'accueillir **Patricia Kairys** au poste d'adjoint administratif depuis cet été ; nous lui avons demandé de se présenter : « Après 30 ans passés à la mairie de Tours en tant qu'agent d'accueil en charge principalement de l'état-civil et de l'instruction des dossiers de cartes d'identité et de passeports, c'est avec plaisir que je rejoins l'équipe de la mairie de Mettray. Je serai chargée de la gestion des ressources humaines, des temps périscolaires, des logements et de l'organisation des élections. Mettrayenne depuis 1993, j'apprécie la qualité de vie de cette commune dynamique située aux portes de Tours, où de nombreuses associations proposent des activités diverses et variées. À ce titre, j'occupe le poste de secrétaire de la Gym du Val Choissille depuis plusieurs années. Cette mutation, en fin de carrière, est une remise en question sur l'exercice de mon métier. Elle me permet de retrouver une proximité avec l'usager et de découvrir le fonctionnement d'une mairie de 2 200 habitants riche en événements, en projets et en rencontres humaines ».



**Christophe Lion** a rejoint l'équipe municipale au début du mois de novembre en tant qu'agent polyvalent. « Âgé de 35 ans, j'ai travaillé en qualité d'agent technique territorial au service des espaces verts, pendant 12 ans et demi, à la mairie de Ballan-Miré. J'ai effectué mes études professionnelles au CFA de Fondettes, où j'ai obtenu, en 2005, mon BEPA et en 2007 mon BAC Pro en production horticole, florale et légumière. À la suite de cela, j'ai réalisé mes deux années de BTS en aménagement paysager de 2007 à 2009 en qualité d'apprenti, puis d'ouvrier. Je suis arrivé sur la commune de Ballan-Miré en juin 2010. Mes missions principales étaient orientées vers le fleurissement et l'évolution des massifs floraux. J'ai participé également à la création de projets arbustifs et vivaces. Mon expérience sur la commune de Ballan m'a permis de me perfectionner, d'apprendre un savoir-faire et une technicité. C'est avec beaucoup de fierté que nous avons pu obtenir le label villes et villages fleuris (3 fleurs). Ce fût l'aboutissement d'un joli travail d'équipe. Je souhaite maintenant continuer et contribuer au bon développement et à l'embellissement de la commune de Mettray. Je suis passionné par mon métier qui est très polyvalent et évolutif. »

## EN BREF

### LIVRET DU VIVRE ENSEMBLE

Le vendredi 2 septembre, Philippe Clénot accompagné de l'ensemble de ses adjoints et en présence de Mme Cholat, inspectrice de l'Education Nationale, a présenté le livret du bien-vivre ensemble aux élèves de l'école élémentaire et aux enseignants. Il s'agit d'un livret à points mis en place sur le temps périscolaire avec plusieurs objectifs :

- Diminuer les incivilités dans l'école
- Permettre aux enfants de déjeuner dans un climat serein
- Responsabiliser les élèves qui peuvent ainsi analyser leurs comportements
- Valoriser les élèves respectant les règles de l'école
- Développer l'autonomie citoyenne des élèves

Ce livret du bien vivre-ensemble sera un outil pour permettre aux enfants de :

- Commencer à se sentir responsable
- Respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normal de leurs diverses fonctions
- Respecter leurs camarades et accepter les différences
- Respecter les règles de vie
- Refuser tout recours à la violence dans la vie quotidienne de l'école
- Comprendre quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par les contraintes de la vie collective



### ÉTUDE RADARS

Nous sommes régulièrement interpellés sur la vitesse des automobilistes sur la commune. S'il est vrai qu'il y a des vitesses parfois excessives, nous pouvons noter que c'est un phénomène à la marge et que bien souvent les limitations de vitesse sont respectées. Nous vous présentons les chiffres clés issus des relevés des radars pédagogiques :

**Gaudières :**  
73 % des conducteurs respectent les limitations, et 10 % font des excès supérieurs à 10 km/h et plus par rapport à la vitesse autorisée.

**Vergers de la Choissille :**  
entre 6 et 7 % des voitures roulent à une vitesse supérieure à 50 km/h.

**Bourgetteries :**  
moins de 1 % des automobilistes dépasse les 60 km/h.

**Bourg :**  
moins de 2 % des automobilistes dépassent les 60 km/h. Plus de 90 % des automobilistes respectent les limitations de vitesse.

## NOUVEAUX COMMERCES

### UNE NOUVELLE FLEURISTE ARRIVE À METTRAY



Nous avons le plaisir d'accueillir Mélanie Morand qui va installer son entreprise Chrysalidevents, créée en 2015, dans le local fleuriste à partir de la mi-novembre. Il s'agit d'une entreprise spécialisée dans la décoration événementielle pour les professionnels et les particuliers, avec la particularité de travailler à la fois les fleurs et les ballons. Pour les clients particuliers, la boutique sera organisée en plusieurs pôles : un pôle « ballons », avec des ballons en tous genres, un pôle « décoration » avec des accessoires pour décorer les tables et les salles, un pôle « fleuriste » avec des fleurs coupées, des plantes et des compositions florales.

**Horaires :**  
Du mardi au samedi : de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h  
Dimanche : de 9 h 30 à 13 h  
En attendant l'ouverture de la boutique, vous pouvez voir son travail :

📍 [chrysalidevents37/](https://www.facebook.com/Chrysalidevents)  
🌐 [www.facebook.com/Chrysalidevents](https://www.facebook.com/Chrysalidevents)  
[www.chrysalidevents.fr/](http://www.chrysalidevents.fr/)



POMPES FUNÉRAIRES INTERCOMMUNALES DE L'AGGLOMERATION TOURNAISE

24h/24 7/7

PFI

La référence funéraire

Contrats obsèques - Organisation complète des obsèques  
Caveaux, monuments et articles funéraires...

Saint-Cyr-sur-Loire : 123 avenue de la République  
Tours : 148 avenue de la Tranchée

Joué-Ms-Tours - Montlouis-sur-Loire - Saint-Avertin - Saint-Pierre-des-Corps

02 47 36 35 00 [www.pfi37.com](http://www.pfi37.com)

# PORTRAIT

PAR CONSTANCE LUTHRINGER

## EMMANUEL DUTAY

1<sup>er</sup> adjoint au maire

### C. L. : Peux-tu te présenter à nos lecteurs ?

Originaire d'Anjou, je suis né, j'ai grandi, étudié et travaillé à Angers jusqu'à notre arrivée en Touraine avec mon épouse, en 2004. Après avoir d'abord posé nos valises à Céréelles, nous sommes arrivés à Mettray en 2007 et avons été parmi les premiers habitants du quartier de la Roberdière. Nos deux garçons, de 17 et 14 ans, sont ainsi tous les deux nés en terre tourangelles.

### C. L. : Comment as-tu découvert Mettray, et qu'as-tu apprécié en découvrant ce village ?

En arrivant en Touraine, nous avons trouvé notre nouveau médecin de famille à Mettray, découvrant ainsi cette belle commune verdoyante disposant de tous les services dont une jeune famille peut rêver. Nous sommes tombés sous le charme de ce village de campagne à la porte de la ville. Le parc de la Choissille, les écoles, les commerces, les équipements sportifs mais aussi le bus de ville pour rejoindre collège et lycée ou le centre de Tours nous ont tout de suite convaincus que c'est à Mettray que notre foyer s'épanouirait du mieux possible. Ce qui a été et est encore pleinement le cas !

### C. L. : De quelle(s) manière(s) t'es-tu investi dans la vie du village ?

Je me suis toujours investi dans le milieu associatif ; en Anjou, j'ai ainsi été membre, président et même fondateur d'associations sportives. A notre arrivée à Mettray, j'ai poursuivi cet investissement, d'abord comme président de l'APEM, puis en participant, avec mon épouse et l'actuelle présidente, à la création de MCM. Aujourd'hui encore, je reste actif dans deux associations de Mettray, au Tennis Club pour me défouler en tapant la balle, et en tant qu'éducateur auprès des U11 du FC2M pour essayer de transmettre ma passion du foot.



### C. L. : Tu t'es également engagé auprès de Philippe Clénot ; peux-tu nous en dire plus ?

D'une certaine façon, mon engagement municipal est d'abord un prolongement logique de mon investissement associatif. Mais ayant aussi exercé professionnellement pendant plus de 20 ans au sein des collectivités territoriales, notamment en tant que directeur général des services municipaux, il fut donc très naturel pour moi de répondre positivement à la proposition de Philippe Clénot lorsqu'il m'a invité à rejoindre sa liste. Ainsi, depuis mon entrée au conseil municipal en 2014, j'exerce sur les délégations d'adjoint aux finances et aux ressources humaines, des sujets que je connais bien par mon expérience professionnelle de cadre territorial.

### Comité de quartier Ribelleries

De nouveaux correspondants volontaires ont été désignés aux Ribelleries afin de travailler en concertation avec la municipalité sur différents sujets tels que le tri des déchets, le compostage, les relations avec le bailleur ou encore le stationnement. Si vous avez des questions ou des suggestions à faire, vous pouvez prendre contact avec les membres du comité de quartier :

VIDAL Annie, locataire bâtiment collectif  
FAYET Claudine, locataire maison individuelle  
BRISSON Sandrine, locataire maison individuelle  
BELLIER Jean-Jacques, propriétaire maison individuelle  
PILLAULT Joël, propriétaire maison individuelle

### Prochaines réunions de quartier :

- rue de la Motte  
24 novembre  
- rue de la Broche  
5 décembre

FERMAPRO

Ménuiseries | Fermetures

www.fermapro.fr

8 rue Claude Chappe - FONDETTES - 02 47 38 91 40

S.A.S. Les Taxis de la Choissille

Annie POLLET

Toutes distances, transports assis professionnalisés, transports de personnes PMR

LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE  
METTRAY - FONDETTES

02 47 51 43 72 / 06 87 55 84 61

# À RETENIR

## SÉCURITÉ

### RÉUNION PRÉVENTION

La gendarmerie propose une réunion de prévention au début du mois de décembre ayant pour thème : cambriolages, arnaques, escroqueries, démarchage téléphonique ou à domicile.

Ouvert à tous - Si vous êtes intéressé pour participer à cette réunion, vous pouvez faire une pré-inscription afin d'être informé de la date de cette réunion quand elle sera fixée.

Tél. 02 47 41 22 29

administration@ville-mettray.fr



## L'AGENDA

N'hésitez pas à consulter le site internet [www.mettray.fr](http://www.mettray.fr). Nous mettons à jour les manifestations dès que nous en avons connaissance.



### 11 novembre :

Cérémonie de commémoration de l'Armistice

### 12 novembre :

Belote organisée par les anciens combattants - Coselia

### 19 novembre :

Loto organisé par VMM - Coselia

### 24 novembre :

Conférence organisée par la crèche - Foyer rural

### 25 novembre :

Belote organisée par le Club de l'Age d'Or - Coselia

### 27 novembre :

Bourse aux jouets organisée par l'APEM - Coselia

### 2 décembre :

Marché de Noël - place de l'église

### 3 décembre :

Fest Noz organisé par Mozaic Breizh - Coselia

### 7 décembre :

Collecte de sang

### 18 décembre :

Conte de Noël offert par VMM - Coselia

### 20 janvier 2023 :

Vœux du Maire - Coselia

## RDV BIODIVERSITÉ

### RESPECTER LES ANIMAUX DOMESTIQUES ET SAUVAGES

Pour favoriser la biodiversité, on met en place ou on évite certains gestes par rapport aux animaux domestiques ou sauvages.

#### Les animaux domestiques

On en a marre de sa tortue ou de sa perruche ? Surtout, on ne libère jamais d'animaux domestiques en pleine nature. Ils risqueraient d'être perdus dans ce milieu inconnu, de transmettre des maladies aux espèces sauvages ou de les concurrencer s'ils deviennent invasifs, comme ce fut le cas avec les tortues de Floride. Si on ne peut plus s'en occuper, on les emmène plutôt dans un refuge ou une association de protection des animaux.

Attention aussi aux chats domestiques. Certains sont de redoutables chasseurs d'oiseaux, reptiles, batraciens et rongeurs. Pour aider les animaux sauvages, on peut aménager des abris loin des petites griffes des matous. On respecte aussi la législation en vigueur, notamment sur la stérilisation.

#### Les animaux sauvages

Nourrir les animaux sauvages est souvent une mauvaise idée. Ces apports en nourriture peuvent créer des déséquilibres en favorisant certaines

espèces plutôt que d'autres : renards, rats, bernache du Canada... De grandes populations de ces espèces bouleversent ensuite l'équilibre de la biodiversité. On peut aussi leur faire du tort. Par exemple, le pain mouillé gonfle dans l'estomac des oiseaux et provoque des troubles digestifs. À contrario, nourrir les oiseaux du jardin de graines, fruits secs et frais par grand froid leur donne un bon coup de pouce pour passer l'hiver : On peut apporter des doses régulières durant ces périodes ;

- on protège la nourriture avec un petit toit ;
- on place les réserves en hauteur, à l'abri des chats, renards et autres prédateurs ;
- on n'oublie pas de fournir de l'eau fraîche ;
- on arrête progressivement dès le retour des beaux jours.

On peut aussi aider les animaux sauvages en respectant leurs besoins :

- éviter de déranger les oiseaux dans leur nid pendant la nidification ;
- participer au sauvetage des batraciens ;
- apporter les animaux blessés dans un refuge.

## CLIMAT

### SARL CHAUFF' PASSION

CHAUFFAGE - PLOMBERIE  
SALLE DE BAIN - ÉLECTRICITÉ - CLIMATISATION



ZA "Les Terrages" - 37390 SAINT-ROCH  
Tél. : 02 47 55 21 58 - Port. : 06 12 76 36 65  
Email : climatchauff@gmail.com

Conception & rénovation  
de votre salle de bain  
en partenariat avec  
l'Espace conseil & show room de



### Les Belles Caves

Caviste depuis 1983

Sciences de la Vigne, Cabecaux, L'Alsace, Pinot de France, Accord Miroir Vins

La plus belle Rhumerie de la région !  
Whisky, Gin, Tequila, Vodka, Jägermeister... plus de 80 références

"VINS DE TOUTES RÉGIONS, LOIRE, BOURGOGNE, CÔTE DU RHÔNE, ALSACE, BORDEAUX, VINS DU MONDE, CHAMPAGNES, WHISKIES, SPIRITUEUX... FONTAINE À VINS, VIN EX VITAC"

CHARENTILLY,  
RD 938 "La Carrière"  
Tel : 02 47 40 98 98  
charentilly@lesbellescaves.fr  
Ouvert du mardi au samedi

Actualités, dates de dégustations, promotions... 9h30 - 12h30 / 15h - 19h  
lesbellescaves.fr